

2017_CT2_216

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution d'une subvention au titre de la stratégie numérique et de la French Tech

Le 11 mai 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes Espace Georges Jouvin à Pertuis, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 5 mai 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – AMIEL Michel – AUGÉY Dominique – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BOUDON Jacques – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – CALAFAT Roxane – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CHARRIN Philippe – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – HOUEIX Roger – LAFON Henri – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TRAINAR Nadia

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MORBELLI Pascale – ARDHUIN Philippe donne pouvoir à MALLIÉ Richard – BARRET Guy donne pouvoir à DAGORNE Robert – BENKACI Moussa donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BOUDON Jacques – BUCCI Dominique donne pouvoir à SLISSA Monique – CESARI Martine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à BALDO Edouard – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à MALAUZAT Irène – FILIPPI Claude donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – SERRUS Jean-Pierre donne pouvoir à RAMOND Bernard – TERME Françoise donne pouvoir à AUGÉY Dominique – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à de SAINTDO Philippe

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BORELLI Christian – BOULAN Michel – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – JOISSAINS Sophie – JOUVE Mireille – LAGIER Robert – LEGIER Michel – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – YDE Marcel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Développement économique et emploi

Interventions économiques

■ Séance du 11 mai 2017

05_2_09

■ Attribution d'une subvention au titre de la stratégie numérique et de la French Tech

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le numérique est reconnu comme l'un des principaux leviers de compétitivité et d'attractivité des territoires. Les technologies digitales bouleversent le quotidien des citoyens et font désormais partie des usages de tous. Le Pays d'Aix a inscrit l'essor du numérique dans sa stratégie globale de progrès économique et social.

Par délibération N°2013_B538 du 5 décembre 2013, le Bureau communautaire du Pays d'Aix approuvait les principes de la stratégie numérique du Pays d'Aix. Ainsi, il s'agit :

- d'une part, d'offrir à l'ensemble des acteurs et innovateurs du territoire, les outils et les conditions de l'émergence de leurs innovations ;
- et d'autre part, de soutenir le développement de projets numériques innovants au bénéfice des entrepreneurs et des citoyens.

Ces actions entrent pleinement en cohérence avec les projets de pôles et campus numériques qui se dessinent à l'échelle du Pays d'Aix et de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Ces derniers seront les catalyseurs de projets économiques, technologiques et culturels basés sur le numérique.

Le territoire d'Aix-Marseille avec une économie numérique forte de 44 000 emplois et de 7 000 entreprises générant un chiffre d'affaires de 8 milliards d'Euros, constitue un écosystème de rayonnement mondial. Territoire créatif, Aix-Marseille est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du numérique.

Le 23 septembre 2014, la Ville de Marseille, la Ville d'Aix-en-Provence, la Communauté du Pays d'Aix, la Communauté Urbaine Marseille-Provence Métropole présentaient leur candidature commune à l'appel à projets national French Tech. Initialement attribuée pour une période expérimentale, cette labellisation a été reconduite le 25 juillet 2016.

Le soutien au développement de projets numériques au bénéfice des associations, des entrepreneurs et des citoyens fait partie de la stratégie numérique adoptée par le Pays d'Aix et participe à la dynamique French Tech dans laquelle le Territoire et la Métropole se sont engagés.

Dans la continuité des actions conduites en 2016, le Conseil de territoire du Pays d'Aix propose de soutenir une association qui mène, à l'échelle du Pays d'Aix des actions pertinentes, en cohérence d'une part avec les principaux axes de la stratégie numérique du Pays d'Aix et d'autre part avec les projets inscrits dans le cadre de la French Tech Aix-Marseille.

L'association Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) propose de reconduire en Pays d'Aix, pour la deuxième année, une rencontre sur la thématique de l'ouverture des données. Cette manifestation s'intégrera dans le programme aixois des French Tech Weeks. Les French Tech Weeks représentent une série d'événements relatifs au numérique destinés à valoriser et à soutenir les initiatives et l'écosystème labellisé Aix-Marseille French Tech. Les French Tech Weeks 2017 se dérouleront du 14 septembre à la fin octobre. La FING souhaite donner plus d'ampleur à la 2^e édition de l'événement Data Literacy. L'année dernière, cette manifestation a su capter son public de façon très prometteuse en accueillant plus de 170 participants. Cette année, une conférence internationale plus ambitieuse est prévue, réunissant une nouvelle fois les meilleurs spécialistes mondiaux sur cette question, mais aussi des témoignages de terrain. Parmi les partenaires pressentis : thecamp, Open Knowledge International ou School of Data.

N° GU	Association	Titre de l'action	Budget global de l'action	Subvention sollicitée	Subvention Proposée	Taux de Couverture de la subvention	Convention d'objectifs Oui/Non
2017_00509	FING	Deuxième conférence Data Literacy	92 000	20 500	20 500	22%	Non

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°2013_B538 du Bureau communautaire de la CPA du 5 décembre 2013 approuvant les principes de la stratégie numérique du Pays d'Aix ;
- Les délibérations n°HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 et n°FAG 002-542/16/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- L'avis de la Commission de Territoire Développement économique, emploi et agriculture du 20 avril 2017.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que le projet porté en 2017 par cette association est en adéquation d'une part avec la stratégie numérique du Pays d'Aix et d'autre part qu'il entre dans la dynamique de la French Tech Aix-Marseille dans laquelle le Pays d'Aix s'est engagé.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée la subvention détaillée ci-dessus pour un montant de 20 500 euros à l'association Fondation Internet Nouvelle Génération.

Article 2 :

Madame le Président du Conseil de Territoire du Pays d'Aix ou son représentant est autorisée à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

La dépense en résultant sera imputée sur la ligne 3A/61/6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

ANNEXE

DOSSIER N° 2017-00509	COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX	
TIERS N° 4085	20 avril 2017	11 mai 2017	
FONDATION INTERNET NOUVELLE GENERATION (FING)			
PRÉSIDENT	Monsieur Philippe LEMOINE		
SIÈGE	PARIS (Antenne Locale Marseille)		
OBJET STATUTAIRE	Créé en 1999, la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING), association de loi 1901, a pour objet de développer une coopération interdisciplinaire étroite entre chercheurs de nombreuses disciplines (SHS, STIC), acteurs publics, privés et associatifs pour l'anticipation et l'appropriation des transformations portées par l'internet d'aujourd'hui et de demain.		
OBJET DE LA DEMANDE	En 2016, la FING a organisé au Conservatoire Darius Milhaud d'Aix-en-Provence, la Data Literacy Conférence : première conférence sur la culture de la donnée et le potentiel des données partagées en France. L'année dernière cette manifestation a su pleinement capter son public, puisque plus de 170 participants sont venus découvrir des projets pionniers et des initiatives inspirantes autour de l'ouverture des données. En 2017, la FING propose de reconduire en Pays d'Aix, pour la deuxième année, une rencontre sur cette thématique de l'ouverture des données. Cette manifestation s'intégrera dans le programme des French Tech Weeks. Les French Tech Weeks représentent une série d'événements relatifs au numérique destinés à valoriser et à soutenir les initiatives et l'écosystème labellisé Aix-Marseille French Tech. Les French Tech Weeks 2017 se dérouleront du 14 septembre à la fin octobre. La FING souhaite donner plus d'ampleur à la 2^e édition de l'événement : Data Literacy. Cette année, une conférence internationale plus ambitieuse est prévue, réunissant une nouvelle fois les meilleurs spécialistes mondiaux sur cette question, mais aussi des témoignages de terrain. Parmi les partenaires pressentis : thecamp, Open Knowledge International ou School of Data.		
AUTRES PARTENAIRES	ETAT : 10 000 € ; REGION PACA : 20 000€		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION	92 000 €	SUBVENTION DEMANDÉE POUR 2017	20 500 €
SUBVENTION 2017 PROPOSÉE	20 500 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2017	22%
SUBVENTION VOTÉE EN 2016	50 000 €	TAUX DE LA COUVERTURE DE LA SUBVENTION DE 2016	47 %

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170511-2017_CT2_216-
DE
Date de télétransmission : 29/05/2017
Date de réception préfecture : 29/05/2017

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution d'une subvention au titre de la stratégie numérique et de la French Tech

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	69
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35
Pour	69
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **23 MAI 2017**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170511-2017_CT2_216-
DE
Date de télétransmission : 29/05/2017
Date de réception préfecture : 29/05/2017